

Accord de coopération au développement avec la Chine

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wu Xueqian, ont signé, le 5 octobre, un accord de coopération au développement entre les deux pays. L'accord jette les bases d'une collaboration qui prendra la forme de projets destinés à favoriser l'entretien de relations cordiales entre le Canada et la Chine.

Les parties officielles à l'entente sont, pour le Canada, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et, pour la Chine, le ministère des Relations économiques et du Commerce extérieur.

En vertu des termes de l'entente, le Canada se dispose ainsi à mettre, à court et à long terme, des conseillers à la disposition de la Chine, à fournir des bourses d'études, de l'équipement et du matériel, à subventionner des études de faisabilité et à promouvoir les relations entre des entreprises du secteur privé, des organismes et des sociétés, afin d'aider la Chine dans ses efforts de développement industriel et technologique.

L'ACDI a lancé son programme de coopération avec la Chine en automne 1981. Depuis, des visites réciproques de missions canadiennes et chinoises ont eu lieu et deux représentants permanents de



Le premier ministre, M. Trudeau (à droite) et le ministre des Affaires extérieures, M. MacEachen (au centre) accueillent le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wu Xueqian, lors de sa récente visite à Ottawa.

l'ACDI ont été nommés à Beijing.

Le programme est axé sur quatre grands secteurs d'activité, choisis d'après les besoins de la Chine et en fonction des capacités canadiennes. Il s'agit de l'agri-

culture, des forêts, de l'énergie et des ressources humaines, domaines prioritaires dans le plan de modernisation chinois. Ce plan met l'accent sur l'acquisition et la formation de personnel-clé.

Lech Walesa, prix Nobel de la paix

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré en apprenant cette attribution :

« Je crois exprimer les sentiments de tous les Canadiens en saluant avec chaleur la décision du Comité Nobel de décerner à Lech Walesa le prix Nobel de la paix pour 1983. Son combat pour la défense du droit d'association des travailleurs polonais, en tant que droit fondamental de la personne, mérite la reconnaissance internationale. Ses efforts pour établir, par la négociation et la coopération, un dialogue véritable et pacifique entre tous les éléments de la société polonaise lui ont valu le respect et l'admiration des Canadiens et des autres peuples du monde. Nous exprimons le fervent espoir que l'hommage international ainsi rendu à Lech Walesa pour sa contribution personnelle saura aussi guider la Pologne dans la voie de la réconciliation nationale ».

Le Canada aide les victimes de la sécheresse au Tchad et à Panama

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé que le Canada avait accordé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (LSCR) un montant de 150 000 \$ pour répondre à son appel en faveur des victimes de la sécheresse et des conflits au Tchad, et 25 000 \$ pour secourir les victimes de la sécheresse à Panama. Les fonds seront versés par l'entremise du Programme d'assistance humanitaire internationale (AHI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Affligé depuis seize ans par des guerres civiles et des sécheresses, le Tchad se retrouve avec une infrastructure économique, sociale et politique presque entièrement démantelée. Devant cette situation, divers organismes des Nations unies et organisations non gouvernementales ont décidé, l'année dernière, de mettre en branle une action d'envergure pour lui

porter secours. La subvention accordée à la LSCR, sera affectée à des programmes de distribution d'aliments.

Les apports canadiens de nature humanitaire au Tchad depuis 1982 s'élèvent à 1,04 million de dollars. En juin 1982, 500 000 \$ ont été alloués au Bureau des Nations unies pour la coordination des secours en cas de catastrophe (UNDRO) afin d'assurer le transport des secours d'urgence.

À Panama, les autorités médicales s'inquiètent sérieusement de l'accroissement des cas de sous-alimentation, surtout parmi les enfants de moins de cinq ans, dans les trois provinces de Veraguas, Herrera et Los Santos éprouvées par la sécheresse. Suite à la perte des deux dernières récoltes, on envisage de fournir des denrées alimentaires de base (riz, maïs et haricots) à quelque 16 700 personnes pendant les mois de septembre et octobre.